

**COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 20-2018**

Séance du : 31 octobre 2018

**Embouchure du cours d'eau de la Vuachère
Ouverture d'un compte de crédit d'études**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Les intempéries exceptionnelles survenues dans la nuit du 11 au 12 juin 2018 ont provoqué de nombreux dégâts dans la région lausannoise. La Ville de Pully n'a pas été épargnée, tout particulièrement à l'embouchure de la Vuachère.

En effet, des dommages importants ont été constatés sur les berges situées à l'embouchure de ce cours d'eau. Des travaux ont dû être entrepris rapidement pour sécuriser temporairement le secteur. La passerelle piétonne existante a été déposée puis remplacée par une passerelle provisoire et les berges du cours d'eau ont également été réfectionnées. Le financement de ces travaux sera demandé via le préavis « Crédits supplémentaires 2018, 2^{ème} série ».

Afin de réaliser des travaux définitifs et durables dans le secteur, l'étude de projet sur la construction de la nouvelle passerelle piétonne doit être coordonnée avec une étude hydraulique qui proposera des mesures de sécurisation des berges afin de garantir le bon écoulement des eaux de la Vuachère en cas de crue. Cette dernière intégrera également des objectifs de renaturation. Ces études seront cofinancées par la Ville de Lausanne et une subvention sera demandée au Canton.

A la suite de ces études, la Municipalité soumettra à votre Conseil un préavis pour l'octroi d'un crédit destiné à financer les travaux.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de CHF 50'000.00 TTC pour le financement des études préalables nécessaires à l'élaboration dudit préavis.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 3 octobre 2018.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner